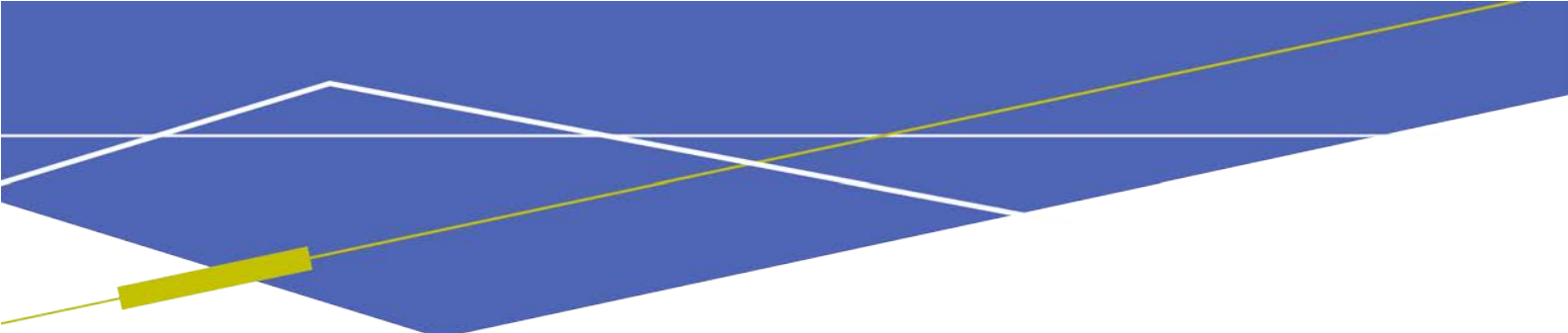




LE TRAVAIL FRONTALIER AU LUXEMBOURG : Éléments de contexte et de portrait statistique

Isabelle Pigeron-Piroth

Au Luxembourg, 44.4% de la main-d'œuvre salariée réside de l'autre côté des frontières et vient des trois pays voisins. Le travail frontalier a des origines anciennes. C'est un phénomène durable, en forte croissance et ancré dans les économies locales. Cette contribution insiste sur l'importance des éléments de contexte dans lesquels se sont développés ces flux et présente les principales caractéristiques, mais aussi les enjeux du travail frontalier au Luxembourg, afin de permettre une mise en perspective avec la Suisse.

Travail frontalier, Luxembourg, Grande Région, segmentation, profils, travail intérimaire transfrontalier

Cross-border Work in Luxembourg: context elements and statistical Portrait

In Luxembourg, 44.4% of employees lives across the border and comes from the three neighboring countries. Cross-border work has historic roots. It is a lasting, growing phenomenon, anchored in local economies. This contribution underlines the importance of contextual conditions under which these flows have increased. It presents the main characteristics and challenges of cross-border work in Luxembourg, in order to compare with Switzerland.

Cross-border work, Luxembourg, Greater Region, segmentation, profiles, cross-border temporary work

Grenzüberschreitende Arbeitnehmermobilität in Luxemburg: Kontext und statistisches Portrait

44.4% der Erwerbstätigen Luxemburgs lebt außerhalb des Großherzogtums in den drei Nachbarländern. Grenzüberschreitende Arbeitnehmermobilität hat hier eine gewisse Tradition. Es ist ein nachhaltiges Phänomen, das stark wächst und in der lokalen Wirtschaft verankert ist. Dieser Artikel betont die Kontextbedingungen, im Rahmen derer sich diese Ströme entwickelt haben und erläutert die Hauptmerkmale, aber auch die Herausforderungen der grenzüberschreitenden Arbeitnehmermobilität in Luxemburg, um anschließend einen Vergleich mit der Schweiz vornehmen zu können.

Grenzüberschreitende Arbeitnehmermobilität, Luxemburg, Großregion, Marktsegmentierung, Profile, grenzüberschreitende Zeitarbeit

CITATION PROPOSÉE

Pigeron-Piroth, I. (2019) : Le travail frontalier au Luxembourg : éléments de contexte et de portrait statistique. Dans : *Borders in Perspective - UniGR-CBS cahier thématique*. Les travailleurs frontaliers au Luxembourg et en Suisse: Emploi, Quotidien et Perceptions. Vol. 2: pp. 13-25.
<https://doi.org/10.25353/ubtr-xxxx-2824-db4c>

Introduction

La plupart des travailleurs frontaliers d'Europe exercent leur activité en Suisse et au Luxembourg. Ces deux pays ont recours au travail frontalier depuis des décennies. Début 2018, ils emploient à eux deux, un demi-million de personnes (502 000) résidant dans les pays voisins (données IGSS, OFS).

En mars 2018, le Luxembourg emploie 187 700 travailleurs frontaliers venant de France, de Belgique et d'Allemagne (données IGSS). Les effectifs sont moindres que ceux comptabilisés sur l'ensemble de la Suisse, mais la part que constituent les frontaliers dans l'emploi luxembourgeois (44.4%) est sans commune mesure avec celle des frontaliers dans l'emploi suisse (6%), y compris dans les cantons suisses les plus concernés comme Genève, le Tessin ou encore Bâle.

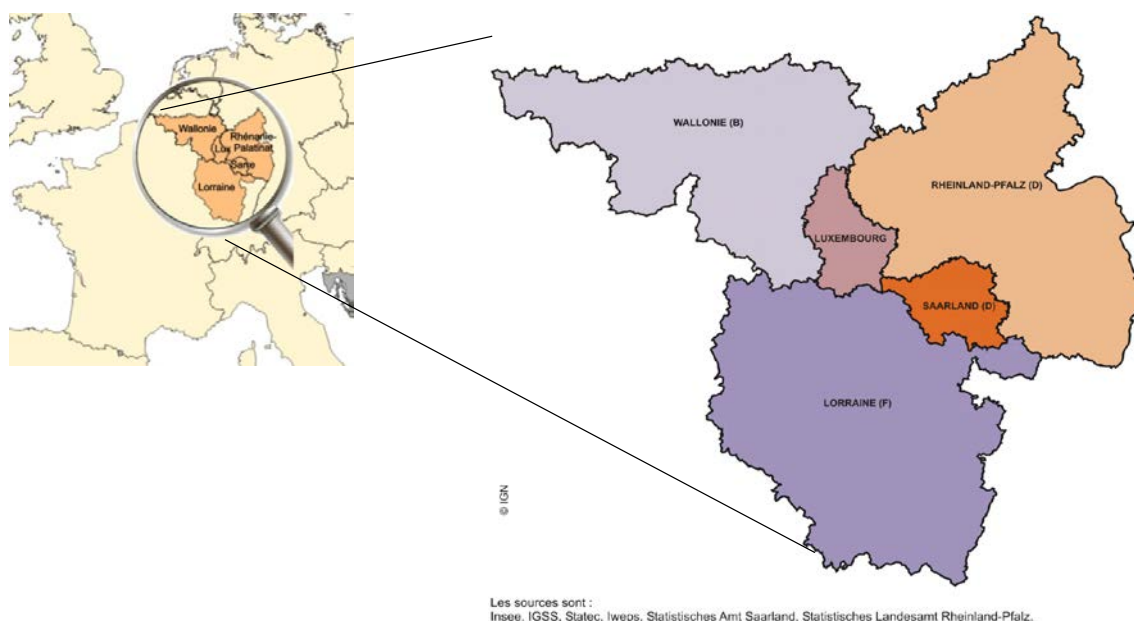
Ces quelques éléments sont révélateurs de la particularité de la situation du travail frontalier au Luxembourg, intimement liée au contexte dans lequel ces flux se sont développés. Cette

contribution s'attachera tout d'abord à présenter les éléments de contexte (géographique, historique, juridique et économique) dans lesquels se développe le travail frontalier autour des frontières luxembourgeoises. Puis, les caractéristiques des travailleurs frontaliers et de l'emploi au Luxembourg seront détaillées. La dernière partie traitera des évolutions et diversifications du travail frontalier, avant quelques remarques conclusives.

Éléments de contexte

Contexte géographique

Le Luxembourg se trouve au cœur d'un espace transfrontalier, la Grande Région SaarLorLux, qu'il forme avec ses deux voisins allemands (le Land de Sarre et celui de Rhénanie-Palatinat), son voisin belge (la Wallonie) et son voisin français (l'ancienne région Lorraine) (voir Figure 1).



Composition de la Grande Région SaarLorLux Fig.1

La création d'une commission intergouvernementale franco-allemandeⁱ au début des années 1970 (rejointe l'année suivante par le Luxembourg) ayant pour but de solutionner un problème commun (la crise de la sidérurgie et des mines) marque le début de la coopération. Un accordⁱⁱ signé en 1980 répondra au souhait d'institutionnaliser la coopération transfrontalière. Depuis cet acte fondateur, une base juridique est donnée aux activités de la Commis-

sion intergouvernementale (qui traite des questions de coopération transfrontalière) et de la Commission régionale SaarLorLux-Trèves-Palatinat occidental (qui traite de la coopération sous ses aspects régionaux et formule des recommandations à la Commission intergouvernementale).

La Grande Région possède par ailleurs d'autres instances qui sont à souligner pour leur particularité. Au niveau législatif, le Conseil Parlementaire Interrégional (CPI) est créé le 16 février

1986. C'est une initiative transfrontalière jusqu'alors unique en Europe. Ce conseil ne possède pas de compétence législative propre, mais constitue une assemblée parlementaire consultative de la Grande Région et il donne son avis à travers des recommandations et des prises de position. Le 4 février 1997 est créé le Comité Economique et Social de la Grande Région (CESGR). La Grande Région est le seul espace de coopération transfrontalière en Europe à disposer d'un comité économique et social transfrontalier. Cette plateforme institutionnelle représentant les partenaires sociaux (employés et employeurs de la Grande Région) soumet des études et recommandations au Sommet de la Grande Région. Le Sommet est l'organe exécutif de la Grande Région. Il rassemble les exécutifs des différents partenaires (Premier Ministre du Luxembourg, Ministres-Présidents des länders...) et prend des résolutions à mettre en œuvre conjointement.

Contexte historique

Le travail frontalier a des origines anciennes au sein de cet espace, en lien avec les richesses de son sous-sol (fer, charbon) qui ne connaît pas les frontières nationales. Les savoir-faire et les compétences industrielles s'employaient déjà de l'autre côté des frontières durant la période d'industrialisation, grâce aussi aux pratiques de langues communes. Le travail frontalier a permis de faire face à des besoins de main-d'œuvre en période de hausse d'activité, comme dans la période de reconstruction après la Première Guerre Mondiale. Les frontaliers étaient nombreux à s'employer dans les différentes composantes de la Grande Région, notamment en Lorraine et en Belgique. Au Luxembourg, le régime de carte frontière en vigueur dans les années 1920 garantissait une certaine souplesse, à la fois aux autorités luxembourgeoises et aux travailleurs concernés. A condition de résider en France, en Belgique ou en Allemagne, à proximité directe des frontières luxembourgeoises (selon une liste de communes établie par l'arrêté ministériel du 9 février 1921), les frontaliers pouvaient venir travailler au Luxembourg avec une simple carte comportant leur identité, adresse et profession. Ce système avait l'avantage de permettre de répondre plus rapidement aux besoins de main-d'œuvre et était beaucoup plus souple que le passeport national (loi du 28 octobre 1920) demandé aux étrangers et nécessitant un visa des autorités luxembourgeoises.

Contexte juridique

En matière juridique, le statut de travailleur frontalier fait l'objet d'une construction sociale. Il est en effet organisé par des règles, des conventions ou encore des pratiques d'acteurs. La réglementation européenne de sécurité sociale utilise un critère temporel pour définir les travailleurs frontaliers (un aller-retour au moins une fois par semaine entre deux Etats membres). « *Le terme de travailleur frontalier désigne toute personne qui exerce une activité salariée ou non salariée dans un Etat membre et qui réside dans un autre Etat membre où elle retourne en principe chaque jour ou au moins une fois par semaine* » (règlement (CE) 883/2004). En matière fiscale, c'est un critère spatial qui est utilisé par le biais de conventions bilatérales qui définissent le statut de travailleur frontalier et le pays de paiement de l'impôt, évitant ainsi les doubles impositions. Par exemple, les conventions fiscales conclues entre le Luxembourg et chacun de ses trois voisins déterminent le pays de travail comme lieu de paiement de l'impôt. Alors que la convention conclue entre la France et l'Allemagne définit une zone géographique de résidence et de travail à l'intérieur de laquelle les actifs ont le statut de travailleurs frontaliers et sont à ce titre imposables au lieu de résidence.

Cette construction sociale du statut de travailleur frontalier a permis de faciliter les flux de travail transfrontalier en donnant un cadre à cette pratique. Il faut néanmoins préciser que ce contexte juridique reste complexe, par le chevauchement de différents niveaux de législations (supranational, mais aussi national pour les conditions de travail, le temps de repos, les congés ...). Dans le cas spécifique du travail intérimaire transfrontalier, ces différents niveaux s'entremêlent et peuvent donner lieu à des pratiques opportunistes (jouant sur les différences nationales dans les niveaux des salaires et des cotisations sociales) (Belkacem et Pigeron-Piroth, 2016). Par ailleurs, des points problématiques subsistent dans le statut de travailleur frontalier, notamment pour l'invalidité et la retraite qui ne sont pas considérées de manière identique entre les trois pays et qui posent problème lorsque les frontaliers ont eu des périodes d'activité dans différents pays.

Contexte économique

Par ailleurs, la croissance du travail frontalier s'explique par les divergences de développe-

ment économique et social, mais aussi d'organisation de l'activité économique entre les diverses composantes de la Grande Région : certains territoires ont des besoins de main-d'œuvre (comme le Luxembourg ou la Sarre, avec un emploi intérieur supérieur à la population active totale résidente), d'autres ont des

disponibilités en termes de main-d'œuvre (comme la Lorraine) (voir Figure 2). Les différences dans les taux de chômage et les niveaux de revenu disponible par habitant sont également importantes d'une composante territoriale à une autre.

	Lorraine (F)	Luxembourg	Sarre (D)	Wallonie (B)	Rhenanie-Palatinat (D)
Superficie (km ²)	23 547	2 586	2 570	16 844	19 854
Population 2016	2 333 587	576 249	995 597	3 602 216	4 052 803
PIB (prix courants, 2015)	58 005 348	52 101 900	34 308 563	95 061 600	135 558 480
PIB (par personne occupée (au lieu de travail), prix courants, 2015)	70 232	128 300	65 954	77 499	68 228
Actifs (au lieu de travail, 2015)	824 996*	406 100	520 200	1 226 364	1 986 800
Actifs occupés (au lieu de résidence, 2015)	932 373	257 500	459 700	1 329 529	1 998 600
Taux de chômage (2016)	10,2	6,3	4,8	10,5	3,6
Revenu disponible des ménages privés (par habitant, 2014)	18 985	33 096	19 732	17 064	21 301

Caractéristiques principales des territoires de la Grande Région (en 2016) Fig. 2

Source : Offices statistiques de la Grande Région

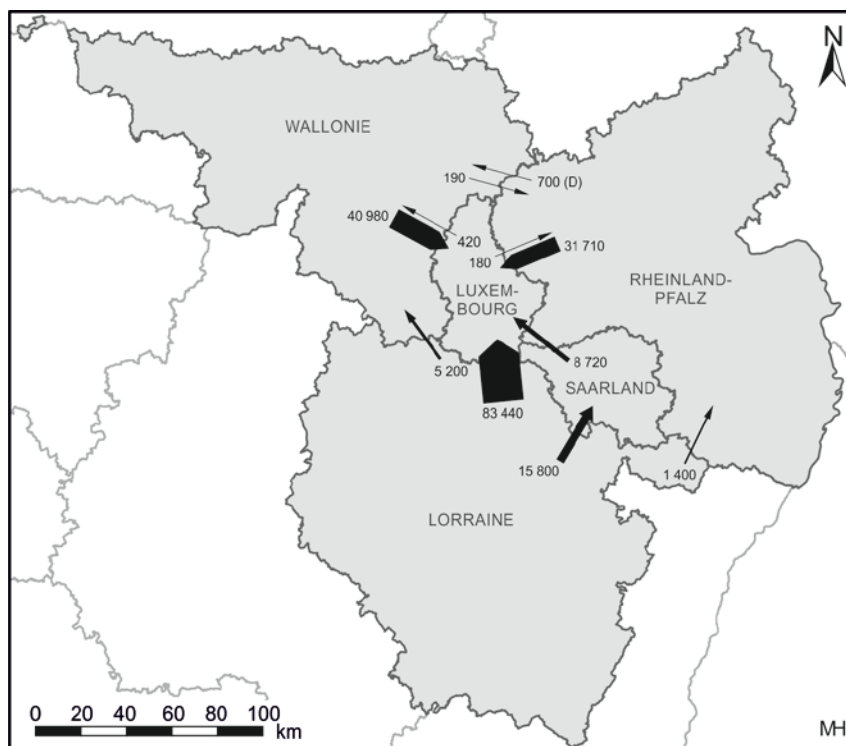
* Données provisoires

Au-delà de ces différences dans le niveau et les besoins de l'activité économique, les territoires de la Grande Région sont concernés par les différentiels liés à la présence de frontières comme marqueurs de souveraineté nationale. Nous sommes en présence de quatre Etats, avec de fortes différences en matière de coût de l'immobilier, de coût du travail, de niveau des salaires et des prestations familiales et sociales. Ces différentiels ont des effets sur les flux de travail frontalier : ils renforcent d'autant plus l'attractivité de certains territoires d'emploi comme le Luxembourg (pour le niveau élevé des salaires et des prestations familiales...) alors que le coût de l'immobilier ralentit les installations de frontaliers au Luxembourg (Belkacem et Pigeron-Piroth, 2011).

Au sein de la Grande Région, compte tenu des différents éléments de contexte mentionnés ci-dessus, le travail frontalier est un phénomène

durable et ancré dans les économies locales. Il existe des interdépendances entre les territoires. Au Luxembourg, les frontaliers représentent 44.4% des emplois salariés comme nous le verrons. Dans les territoires de résidence des frontaliers et notamment en Lorraine, c'est près d'un actif sur dix qui travaille de l'autre côté des frontières (Pigeron-Piroth et Belkacem, 2015). Cette part peut atteindre les 75% des actifs dans les petites communes proches des frontières, comme l'analyse de Malte Helfer et Isabelle Pigeron-Piroth le montrera. Ces interdépendances ont par ailleurs des impacts économiques et territoriaux qui seront développés dans la contribution de Rachid Belkacem et Isabelle Pigeron-Piroth.

La Figure 3 indique comment se répartissent les 225 000 travailleurs frontaliers recensés dans l'ensemble de la Grande Région en 2016.



Les flux de travailleurs frontaliers au sein de la Grande Région SaarLorLux (2016) Fig. 3
 Source : données IBA/OIE, cartographie : Malte Helfer (Université du Luxembourg)

Le Luxembourg est la principale destination des frontaliers dans la Grande Région : des travailleurs habitant en France voisine, mais aussi en Belgique et en Allemagne viennent exercer leur activité au Luxembourg.

La Lorraine est le principal lieu de résidence des travailleurs frontaliers. Un flux important s'oriente vers le Luxembourg et un flux secondaire vers la Sarre. Avant 1990 et la forte hausse des flux de frontaliers à destination du Luxembourg, la majeure partie des frontaliers lorrains avait un emploi en Sarre.

Ces éléments de contexte permettent de mieux saisir l'environnement du travail frontalier dans la Grande Région et de la situer par rapport à d'autres espaces concernés par les flux de travail transfrontalier, notamment la Suisse.

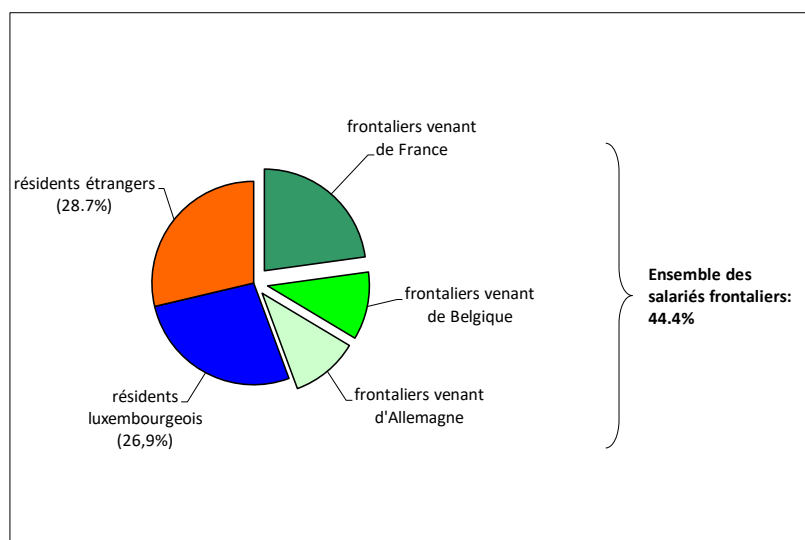
La suite de notre texte se penchera sur les caractéristiques des travailleurs frontaliers exerçant leur activité au Luxembourg.

Mieux connaître les travailleurs frontaliers au Luxembourg

Effectifs et évolution

Avant toute chose, il convient de souligner que les frontaliers exerçant leur activité constituent une population très hétérogène, pour laquelle il est très difficile de généraliser (et de fournir par exemple un profil-type).

Les frontaliers diffèrent par exemple dans leurs déplacements : la majorité d'entre eux vivent directement de l'autre côté de la frontière, d'autres ont des trajets très longs à parcourir pour rejoindre leur lieu de travail. Ils ont également des profils différents en termes de secteurs d'activité, de statuts professionnels ou de niveaux de diplôme. Leur période d'activité au Luxembourg varie également : certains sont travailleurs frontaliers depuis plusieurs dizaines d'années. D'autres sont récemment arrivés dans l'emploi luxembourgeois. Ceci a des impacts sur les profils, car ces profils évoluent dans le temps, selon les évolutions économiques et les besoins de l'emploi luxembourgeois. Par ailleurs, ces frontaliers viennent de trois pays aux systèmes de formation, aux pratiques linguistiques et aux cultures de travail différents, ce qui génère également des variétés dans les profils selon les lieux de provenance. En mars 2018, la sécurité sociale luxembourgeoise comptabilise 187 700 salariés frontaliers au Luxembourg. La moitié d'entre eux viennent de France, un quart de Belgique et un quart d'Allemagne. Ces frontaliers constituent 44.4% de l'emploi salarié au Luxembourg (voir Figure 4).



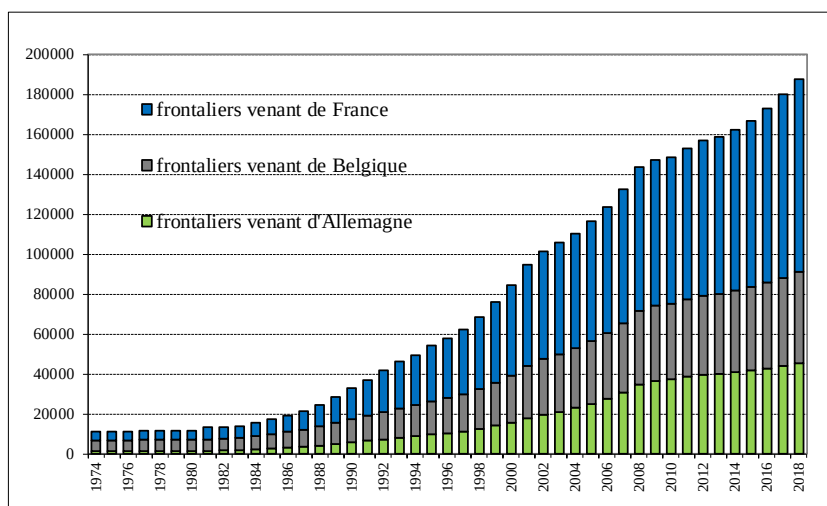
Structure de l'emploi salarié au Luxembourg (en mars 2018) Fig. 4

Source : Université du Luxembourg d'après les données IGSS/CCSS

Au-delà de la part importante qu'ils constituent dans l'emploi salarié, la croissance des effectifs frontaliers est également remarquable. Ils ont été multipliés par 16 depuis 1974.

Le développement du secteur des services et de la place financière au Luxembourg a créé d'importants besoins de main-d'œuvre qui ont pour

beaucoup été comblés par les travailleurs frontaliers, ce qui explique la forte hausse à la fin des années 1980 et au début des années 1990 (voir Figure 5).



Evolution des effectifs frontaliers au Luxembourg depuis 1974 Fig. 5

Source : Université du Luxembourg d'après les données IGSS/CCSS

Sur les 35 dernières années, la plus forte croissance annuelle moyenne des effectifs vaut pour les frontaliers d'Allemagne (environ 9.5% par an), suivis des frontaliers de France (7.6% par an en moyenne) et enfin des frontaliers de Belgique (6% par an en moyenne). Les éléments d'explication sont à chercher à la fois du point de vue quantitatif (évolution démographique à proximité des frontières), mais aussi qualitatif

(formations dispensées, pratiques linguistiques...). Le travail frontalier permet en effet un ajustement entre les besoins et les disponibilités de main-d'œuvre existant de part et d'autre de la frontière (Belkacem et Pigeron-Piroth, 2012).

Il est par ailleurs intéressant de connaître les motivations qui ont poussé les frontaliers à venir travailler au Luxembourg.

Motivations

Il faut avoir recours à des sondages ou des enquêtes pour appréhender ces motivations. Un sondage mené en 2003ⁱⁱⁱ indique ainsi que 44% des frontaliers du Luxembourg venaient pour les conditions salariales et 30% pour l'offre d'emploi. Mais également 8% pour l'adéquation formation-emploi ou encore 6% pour les perspectives de carrière. Il apparaît dans ce sondage que le salaire (plus élevé au Luxembourg) constitue la raison principale du travail frontalier, mais que d'autres éléments importent comme l'offre d'emploi, plus nombreuse et plus variée. Plus récemment, un sondage a été mis en ligne en 2017, sur un site internet très consulté par les frontaliers francophones au Luxembourg^{iv}. Même si ces deux sondages ne sont pas comparables, on y retrouve comme principaux motifs cités l'importance du salaire (38%) et du manque d'emploi dans la région de résidence (15%). Néanmoins, l'environnement international (12%), ainsi que les conditions de travail (10%) ou encore l'intérêt du travail (10%) apparaissent également comme des motivations importantes au travail frontalier.

Principales caractéristiques des frontaliers ayant un emploi au Luxembourg

Une très grande majorité des frontaliers ayant un emploi au Luxembourg sont des hommes. Les femmes, malgré leur progression, ne constituent que 34.5% des frontaliers, soit dix points de moins que chez les résidents. Il existe des différences selon les pays de provenance (31.7% des frontaliers de Belgique sont des femmes, contre 36.6% des frontaliers de France). Quelques éléments d'explication liés à la longueur des trajets et les difficultés de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle peuvent être avancés pour expliquer cette sous-représentation féminine. Quant aux différences selon les pays de résidence, elles peuvent être liées à la situation de l'emploi local, aux connexions routières/ferroviaires avec le Luxembourg, aux systèmes de modes de garde pour les enfants....

Les frontaliers sont très concentrés chez les 25-54 ans (86%). Il y a peu de jeunes, et de plus de 55 ans chez les frontaliers. Les extrémités de la pyramide des âges sont sous-représentées

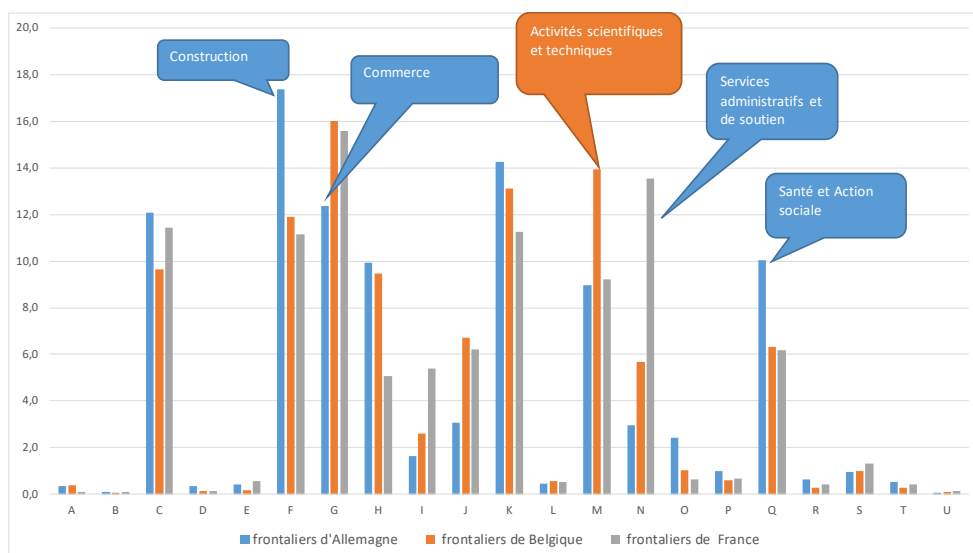
chez les frontaliers par rapport aux résidents. On assiste néanmoins à une progression de la part des plus de 55 ans depuis 2009, ce qui peut s'expliquer par un vieillissement des frontaliers en place, mais aussi par une progression des recrutements de frontaliers plus âgés.

Il existe une grande variété de profils de travailleurs frontaliers, en matière de niveau de diplômes par exemple. Les frontaliers de Belgique ont dans l'ensemble le pourcentage le plus élevé de diplômés de l'enseignement supérieur, alors que les frontaliers de France ont le plus faible taux (Löh, 2011). De plus, ces profils évoluent dans le temps et le pourcentage de personnes diplômées du post-secondaire est désormais de plus de 50% chez l'ensemble des frontaliers (Enquête Mobilité des Frontaliers 2010, CEPS/INSTEAD).

L'activité des frontaliers au Luxembourg

En 2018, le principal secteur d'activité des frontaliers est le commerce (pour 15% de l'ensemble des frontaliers) (données IGSS/CCSS). Il y a par ailleurs près de 13% des frontaliers qui travaillent dans la construction, ce qui montre la variété de l'activité des frontaliers au Luxembourg. La finance arrive en troisième position des secteurs attirant le plus de frontaliers (12.5%), suivi de l'industrie (11.2%), principalement dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques. Enfin, les activités scientifiques et techniques attirent un frontalier sur dix. Ce sont principalement des activités juridiques et comptables.

Néanmoins, les secteurs d'activité varient selon que les frontaliers viennent de France, d'Allemagne ou de Belgique (voir Figure 6). Parmi les principales différences, on notera que la construction (surtout l'aménagement intérieur des bâtiments) concerne beaucoup plus les frontaliers venant d'Allemagne tout comme la santé et l'action sociale, alors qu'ils sont nettement moins présents dans le commerce par rapport aux frontaliers de France et de Belgique. Les frontaliers de Belgique, quant à eux, sont sur-représentés dans les activités scientifiques et techniques. Quant aux frontaliers de France, ils sont très nombreux dans les activités des services administratifs et de soutien (du travail intérimaire principalement) par rapport aux autres frontaliers.



Répartition des frontaliers par secteur d'activité et pays de résidence (en 2018) Fig. 6

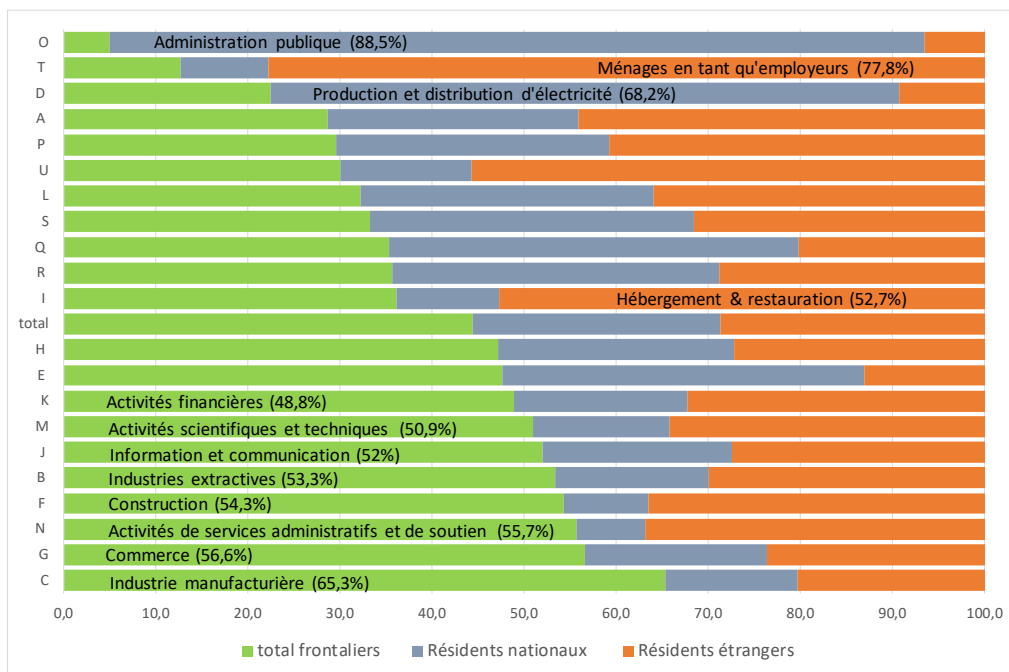
Source : Université du Luxembourg d'après les données IGSS/CCSS

Ces spécialisations frontalières selon le pays de provenance semblent se confirmer au niveau des recrutements entre 2016 et 2017. Les recrutements des frontaliers d'Allemagne ont eu lieu dans la construction pour un sur cinq, 15% dans les activités financières (IGSS, 2016-2017). Pour les frontaliers de Belgique, 17% des recrutements se sont faits dans le commerce et 15% dans les activités scientifiques et techniques. Et enfin pour les frontaliers de France, 16.5% ont eu lieu dans les activités de services administratifs et de soutien et 15% dans le commerce.

Ces actifs frontaliers au Luxembourg doivent également être placés dans le contexte de l'emploi luxembourgeois, afin de les situer par rapport aux actifs nationaux certes, mais aussi aux résidents étrangers (principalement Portugais) qui constituent 28.7 % des emplois salariés et permettent également de répondre aux besoins de l'économie luxembourgeoise (voir Figure 4).

Principales caractéristiques de l'emploi au Luxembourg

Selon les secteurs d'activité, il existe de grandes différences dans la provenance des salariés qui y travaillent (voir Figure 7). Dans le bas du graphique, apparaissent par exemple sept secteurs dans lesquels les frontaliers représentent plus de la moitié des salariés du secteur. Sans le recours à la main-d'œuvre frontalière, la croissance de ces secteurs aurait été sévèrement amoindrie. Il s'agit de l'industrie manufacturière, du commerce, des services administratifs et de soutien (principalement l'Intérim), de la construction, des industries extractives, mais aussi de l'information communication et des activités scientifiques, c'est-à-dire des profils variés (diplômés comme non diplômés). Les travailleurs frontaliers possèdent en moyenne un niveau de formation plus élevé que la population nationale, les plus diplômés étant les frontaliers venant de Belgique. Comme nous l'avons déjà précisé, l'apport des travailleurs frontaliers n'est pas uniquement quantitatif, il s'agit également de compétences et de savoir-faire variés et distincts de ceux présents au Luxembourg.

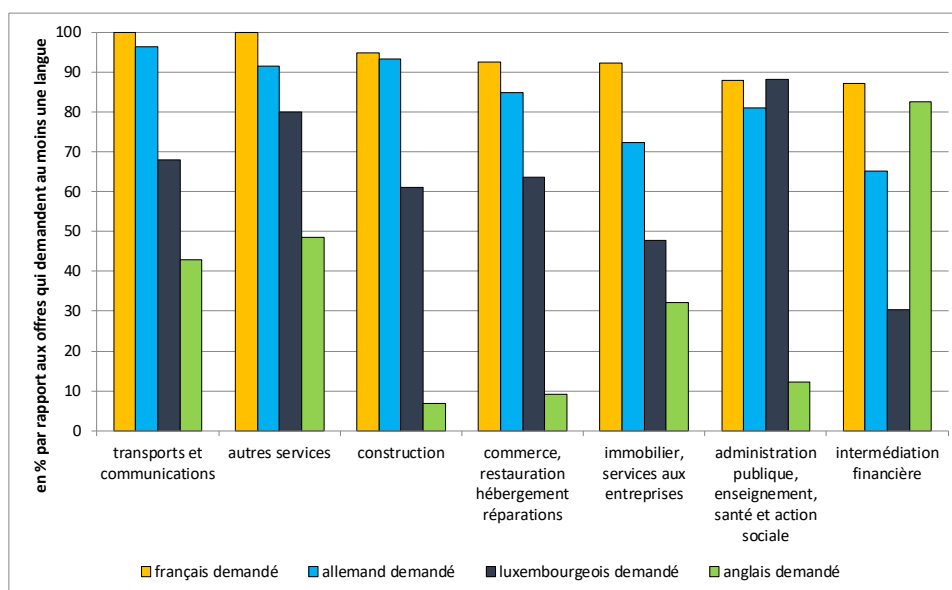


Part des frontaliers, nationaux et résidents étrangers dans les secteurs d'activité au Luxembourg (2018) Fig. 7

Source : Université du Luxembourg d'après les données IGSS/CCSS

En haut du graphique (Figure 7), l'administration publique est un secteur dans lequel près de 90% des salariés sont de nationalité luxembourgeoise. C'est un secteur dans lequel les conditions salariales et les perspectives de carrière sont très intéressantes, ce qui le rend attractif pour les nationaux et l'assimile au segment primaire décrit par Doeringer et Piore dans leur théorie du dualisme, alliant sécurité de l'emploi et hauts niveaux de salaires. Un Luxembourgeois sur trois travaille dans ce secteur en mars 2018. Il s'agit d'un secteur difficile d'accès pour la main-d'œuvre non-luxembourgeoise, soit parce que la nationalité luxembourgeoise y est demandée, soit la pratique des trois langues du pays^v. Dans un contexte de mondialisation, l'administration publique (et plus largement le secteur public) constitue pour les nationaux un secteur refuge ou secteur « protégé » au sein duquel ils se trouvent à l'abri de la concurrence d'une main-d'œuvre étrangère (immigrée et frontalière) de plus en plus nombreuse et de plus en plus qualifiée (Pigeron-Piroth, 2009). A côté d'une immigration ouvrière classique, l'immigration diplômée a en effet fortement augmenté ces dernières années, afin de répondre notamment aux besoins de la place financière et des institutions européennes. Cette variété se retrouve dans les secteurs d'activité des étrangers vivant au Luxembourg, très nombreux dans les activités des ménages en tant qu'employeurs (activités de ménage à do-

micile), mais aussi dans les activités extra territoriales (activités des institutions européennes) ou encore dans l'hébergement/restauration. Ces principales remarques témoignent de la présence de différents segments de l'emploi qui ne fonctionnent pas de la même manière, même si on est loin de la situation qui prévalait aux Etats-Unis dans les années 1960 (Doeringer et Piore, 1971). Cette segmentation est également linguistique, car les langues varient d'un secteur à l'autre et conditionnent l'accès aux secteurs. Une analyse des demandes linguistiques dans les offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort*, l'un des principaux quotidiens luxembourgeois (Pigeron-Piroth et Fehlen, 2015) nous révèle les principales différences (voir Figure 8). Elles sont nettes entre l'administration publique où le luxembourgeois est très demandé dans les offres d'emploi, et le secteur financier où c'est l'anglais qui est très demandé.



Langues demandées selon les branches d'activité (2014) Fig. 8

Source : Université du Luxembourg d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort*

Ces remarques sont complétées par les résultats du dernier recensement luxembourgeois de la population en 2011, lorsqu'on aborde les pratiques linguistiques des résidents dans leur travail (voir Figure 9). La différence entre secteur public et

privé apparaît : le luxembourgeois est la langue la plus parlée dans le public (95% dans l'administration publique, 83% dans l'enseignement...) et le français dans le privé (83% dans l'hôtellerie-restauration ...).

NACE Rev. 2	L	F	D	P	I	GB	Autres	Moy- enne*	Nombre
1 Agriculture, sylviculture	90	27	22	4	0	5	3	1,50	2 192
2.1 Industries extractives	54	82	30	27	6	9	4	2,12	106
2.2 Industrie manufacturière	64	79	42	17	4	29	4	2,38	10 348
2.3 Production et distribution de l'énergie	96	65	53	5	2	30	1	2,52	843
2.4 Gestion de l'eau et des déchets	84	59	40	9	2	10	1	2,05	484
3. Construction	32	75	23	54	4	7	4	1,97	13 274
4.1 Entretien et réparation de véhicules à moteur	68	80	43	19	6	24	5	2,45	15 351
4.2 Transports et entreposage	76	67	44	13	4	34	6	2,44	7 748
4.3 Hébergement et restauration	30	83	19	27	10	17	13	2,00	6 774
5. Information et communication	66	73	41	5	3	51	5	2,44	5 243
6. Activités financières et d'assurance	50	75	41	5	8	64	10	2,54	17 862
7. Activités immobilières	60	80	39	15	7	35	6	2,42	1 126
8.1 Activités scientifiques et techniques	48	83	41	6	7	57	7	2,47	9 917
8.2 Autres services administratifs	30	83	22	38	3	18	6	2,02	6 766
9.1 Administration publique	95	56	40	4	2	22	2	2,21	23 931
9.2 Enseignement	83	65	47	5	2	28	3	2,32	6 459
9.3 Santé humaine et action sociale	85	75	45	12	3	20	4	2,43	17 328
10.1 Arts, spectacles et activités récréatives	75	74	49	6	5	40	5	2,53	1 176
10.2 Autres activités de services	77	76	41	16	6	23	5	2,43	3 710
10.3 Ménages en tant qu'employeurs	14	83	7	24	2	5	4	1,40	815
10.4 Organisations extraterritoriales	9	80	28	5	13	80	36	2,53	9 170
11. Pas d'indication	49	71	31	20	4	24	8	2,06	30 041
12. Sans objet	63	45	22	10	4	14	8	1,66	36 252
Total	61	68	34	15	5	28	7	2,18	226 916

Langues parlées au travail selon les secteurs NACE Fig. 9

Source : STATEC – RP 2011 ; * moyenne du nombre de langues utilisées

L'emploi en général et l'emploi frontalier en particulier ne sont pas figés et connaissent des évolutions dans le temps qu'il importe de détailler à présent.

Evolutions et diversification du travail frontalier au Luxembourg

Diversification du travail frontalier

Les profils des travailleurs frontaliers au Luxembourg ont évolué en fonction des besoins de l'économie luxembourgeoise. On constate ainsi que l'industrie, même si elle constitue l'un des principaux secteurs d'activité des frontaliers, a perdu en importance. De nouveaux secteurs et de nouveaux profils, plus diplômés, ont fait leur apparition chez les frontaliers, comme dans la finance ou dans les activités scientifiques. L'âge des frontaliers augmente, à la fois par le vieillissement des frontaliers déjà en place, mais également par des recrutements plus tardifs de nouveaux frontaliers (des profils spécifiques, métropolitains, qui ont déjà eu une carrière de l'autre côté de la frontière).

On assiste également à une féminisation des emplois frontaliers (même si on est loin de la parité), le poids des tâches domestiques et de l'organisation familiale reposant encore pour beaucoup sur les femmes.

Une forme particulière d'emploi a fait son apparition au Luxembourg et dans la Grande Région. Il s'agit du travail intérimaire transfrontalier, une relation triangulaire entre un travailleur, une entreprise de travail temporaire (ETT) et une entreprise utilisatrice (EU). Le travailleur (ici l'intérimaire) loue sa force de travail à une ETT, qui, à son tour, la loue à une EU. La situation est complexe, car la frontière peut s'intercaler entre chacun de ces trois acteurs, et donner lieu à des pratiques opportunistes, jouant sur les différentiels (de salaires, de coût du travail ...) entre les pays. Le développement de cette forme d'activité n'est pas sans soulever de nombreuses questions. A défaut d'un cadre réglementaire européen homogène, différentes législations nationales interviennent pour codifier cette activité, ce qui peut donner lieu à des situations complexes (Belkacem et Pigeron-Piroth, 2016). Le travail intérimaire est très présent, nous l'avons vu, chez les frontaliers venant de France (secteur des services administratifs et de soutien).

Evolution dans les pratiques des frontaliers

Les pratiques et le quotidien des frontaliers ont connu des évolutions. Si la majeure partie des frontaliers réside à proximité des frontières, on a pu constater un éloignement progressif des frontières, vers des lieux qui restent néanmoins accessibles. La ville de Metz, bien desservie par le train et l'autoroute a ainsi vu ses effectifs de travailleurs frontaliers augmenter fortement, comme nous le verrons dans la contribution suivante. Choix assumé pour certains de vivre dans une grande ville (Metz étant la plus proche côte française), éloignement contraint par le niveau élevé des prix immobiliers à proximité des frontières pour d'autres, les trajets se rallongent et les conditions de transport se compliquent. Certains travailleurs frontaliers, aux profils très spécifiques et diplômés, ont au contraire fait le choix de ne pas déménager et de conserver leur lieu de résidence, éloigné du Luxembourg. Attirés par un emploi très qualifié au Luxembourg, ils ont choisi de pratiquer la multi localité résidentielle (Hamman et al., 2014), c'est-à-dire de vivre en plusieurs lieux : un logement au Luxembourg (ou proche du Luxembourg) pendant la semaine et un voire deux allers-retours par semaine pour rejoindre leur famille plus éloignée. En cela, ils respectent les critères de définition du travail frontalier au sens de la sécurité sociale avec au moins un aller-retour par semaine (*règlement (CE) 883/2004*). Sans pouvoir chiffrer ces multilocaux avec précision, ces pratiques sont de plus en plus répandues au Luxembourg, compte tenu de la présence croissante d'emplois métropolitains et de la difficulté de trouver certains profils très spécifiques dans les régions directement frontalières. Par exemple en 2017, environ 1 500 frontaliers de France ont indiqué un lieu de résidence en Île de France, dans les Hauts de France(Nord) ou bien les Ardennes. Ces lieux de résidence sont trop éloignés pour permettre un aller-retour quotidien et laissent entrevoir des résidences multiples pour ces frontaliers.

Eléments de conclusion : les principaux enjeux

Cette contribution a été l'occasion de préciser les éléments de contexte et les principales caractéristiques du travail frontalier au Luxembourg, dans le but de permettre une mise en perspective avec le cas suisse.

Le Luxembourg se situe dans un contexte particulier (géographique, historique, juridique et économique) favorable au développement du travail frontalier. Ce phénomène, qui n'a fait que croître, est ancré dans les économies locales des deux côtés de la frontière : le Luxembourg compte 44,4% de frontaliers parmi ses salariés, et la Lorraine voit un actif sur dix s'employer de l'autre côté des frontières. Ces interdépendances transfrontalières ont de nombreux impacts dans toute la Grande Région sur des sujets aussi divers que les infrastructures, l'aménagement du territoire, la formation, la cohésion sociale.... Les impacts en matière de déplacements sont sans doute les plus importants, car problématiques à la fois pour les travailleurs frontaliers, mais aussi pour le Luxembourg (du fait des engorgements et des nuisances qui y sont liées). Plusieurs chapitres de ce Cahier thématique vont aborder ces questions. Le constat est sans appel : les autoroutes menant au Luxembourg sont saturées, et les trains connaissent de nombreuses difficultés liées à une exploitation intensive d'un système vieillissant n'ayant pas évolué assez rapidement par rapport à l'accroissement des flux de voyageurs et de marchandises. De nombreux projets sont prévus à plus ou moins courte échéance (tram dans la capitale luxembourgeoise pour faciliter les déplacements vers les différents quartiers et notamment le Kirchberg, doublement/élargissement de l'autoroute A31 reliant la France et le Luxembourg, doublement des voies ferrées au Sud de Luxembourg...). Les problématiques de déplacement des frontaliers reviennent souvent sur la table des discussions entre les différents partenaires de la Grande Région.

Face à ces problèmes de déplacement, la question du télétravail s'est imposée dans les débats ces derniers temps comme une solution potentielle aux problèmes de déplacements des frontaliers, notamment avec la décision du maire de Thionville (une des principales communes de résidence des frontaliers) de créer un espace dédié au télétravail des frontaliers (afin que les frontaliers puissent décaler leurs horaires de travail et éviter les engorgements). Le télétravail pose néanmoins de nombreuses questions juridiques, en matière de sécurité sociale notamment. Le temps de travail des frontaliers en dehors du pays dans lequel ils sont enregistrés ne doit en effet pas dépasser le quart de leur temps de travail. En matière d'impôts également, le temps de travail passé dans différents pays n'est pas anodin et

doit rester inférieur à certaines limites. La récente modification de la convention fiscale bilatérale entre la France et le Luxembourg témoigne de l'importance de ces questions.

La question frontalière est intimement liée à celle de l'immobilier. Le niveau très élevé des prix de l'immobilier au Luxembourg tend à renforcer les flux de travailleurs frontaliers, compte tenu de l'élément dissuasif qu'ils constituent pour toute installation au Luxembourg. Néanmoins, on a pu constater une forte hausse de la population de nationalité française vivant au Luxembourg entre les deux derniers recensements (+57% entre 2001 et 2011). Les Français constituent désormais la seconde nationalité étrangère la mieux représentée au Luxembourg, après les Portugais. La question immobilière se joue aussi hors du Luxembourg, à proximité des frontières luxembourgeoises où la demande importante conduit à la hausse des prix. La cohésion sociale de certaines communes est parfois mise à mal, comme à Longwy, ancien bastion sidérurgique, où vivent 2 200 travailleurs frontaliers (soit 42.6% des actifs ayant un emploi et habitant la commune de Longwy), mais où de nombreux habitants ne bénéficient pas des répercussions de la croissance de l'économie luxembourgeoise et cumulent les difficultés (chômage, difficultés de logement...).

Le travail frontalier a également des effets sur les pratiques linguistiques au Luxembourg. Les francophones, nombreux dans les commerces et dans les hôtels/restaurants ont imposé le français comme langue de communication au Luxembourg. C'est en effet la langue la plus demandée dans les offres d'emploi (Pigeron-Piroth et Fehlen, 2015), et la langue la plus pratiquée sur le lieu de travail des résidents (Heinz et Fehlen, 2016).

Afin de répondre aux besoins croissants et particuliers de l'emploi au Luxembourg, la question des formations est de plus en plus prégnante. Faut-il des formations spécifiques pour répondre à ces emplois ? Faut-il les organiser conjointement par le Luxembourg et ses voisins ? Quels sont les besoins particuliers ? Des formations professionnelles transfrontalières existent déjà (avec des parties théoriques et pratiques dans deux pays différents), des formations universitaires également (avec un Master en Border Studies dans les différentes universités de la Grande Région). Gageons que ce type de formations transfrontalières va se multiplier dans les années à venir.

NOTES

ⁱ Lancée par le Chancelier Kiesinger et le Général de Gaulle lors du Sommet franco-allemand des 13 et 14 mars 1969, cette Commission se réunit pour la première fois le 19 février 1970 à Bonn.

ⁱⁱ Accord relatif à la coopération franco-germano-luxembourgeoise dans les régions frontalières, conclu à Bonn le 16 octobre 1980 par échange de courriers diplomatiques.

ⁱⁱⁱ Enquête CEPS/Instead (LISER), *Les frontaliers au Luxembourg*, 2003.

^{iv} Sondage en ligne lesfrontaliers.lu, août 2017, 644 votes, avec possibilité de réponses multiples

^v *Le Luxembourgeois comme langue nationale, et le français et l'allemand comme langues administratives*

RÉFÉRENCES

- Belkacem, R. et Pigeron-Piroth, I. (2011) 'Travail frontalier et développement transfrontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux', *Geo-Regards, revue Neuchateloise de géographie*, (4).
- Belkacem, R. et Pigeron-Piroth, I. (2012) 'Effet-frontière et développement transfrontalier', dans Belkacem, R. et Pigeron-Piroth, I. (éds) *Le travail frontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux. Pratiques, Enjeux, Perspectives*. Nancy : PUN-Editions Universitaires de Lorraine, pp. 283–296.
- Belkacem, R. et Pigeron-Piroth, I. (2016) 'L'Intérim transfrontalier : les marges de l'emploi aux marges des territoires', *Revue Française de Socio-Économie*, 17(2), p. 43. doi: 10.3917/rfse.017.0043.
- Doeringer, P. B. et Piore, M. J. (1971) *Internal labor market and manpower analysis*, Heath Lexington Books.
- Hamman, P. et al. (2014) 'Multirésidences et travail frontalier au Luxembourg et dans la Grande Région Saar-Lor-Lux', dans *Questionner les mobilités résidentielles à l'aune de la multilocalité*, pp. 213–236.
- Heinz, A. et Fehlen, F. (2016) 'Langues au travail selon les nationalités ...', *Regards*, pp. 3–6.
- Löh, C. (2011) *Qui sont les travailleurs frontaliers de la Grande Région? Caractéristiques et déterminants de la mobilité professionnelle*.
- Pigeron-Piroth, I. (2009) 'Le secteur public', *Economie et Statistiques*, (34), pp. 1–34.
- Pigeron-Piroth, I. et Belkacem, R. (2015) 'Un marché de l'emploi intégré ? L'emploi frontalier et ses dimensions socioéconomiques', dans Wille, C. (éd.) *Lebenswirklichkeiten und politische Konstruktionen in Grenzregionen. Das Beispiel der Grossregion SaarLorLux Wirtschaft-Politik-Alltag-Kultur*. Transcript, pp. 39–57.
- Pigeron-Piroth, I. et Fehlen, F. (2015) Les langues dans les offres d'emploi au Luxembourg (1984-2014). <https://statistiques.public.lu/fr/publications/thematique/population-emploi/langues/etude.pdf> (Accessed 17 May 2018).

ADRESSE

Isabelle Pigeron-Piroth, collaboratrice de recherche, Institut de Géographie et d'aménagement du territoire, Université du Luxembourg, Campus Belval | Maison des Sciences Humaines, 11 Porte des Sciences L-4366 Esch-sur-Alzette, Luxembourg. isabelle.piroth@uni.lu

NOTE BIOGRAPHIQUE

ISABELLE PIGERON-PIROTH est collaboratrice de recherche à l'Université du Luxembourg et membre de l'UniGR-Center for Border Studies. Ses principaux domaines de recherche sont l'emploi et les mobilités (mobilité du travail, mobilité résidentielle, etc.) en contexte transfrontalier. Ses recherches concernent les marchés du travail transfrontaliers et leurs impacts et enjeux sur le développement transfrontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux.



Interreg
Grande Région | Großregion
Fonds européen de développement régional | Europäischer Fonds für regionale Entwicklung



BORDERS IN PERSPECTIVE

UniGR-CBS Cahier Thématique 2/2019

LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS AU LUXEMBOURG ET EN SUISSE : Emploi, Quotidien et Perceptions

UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG
Isabelle Pigeron-Piroth, Christian Wille (éds.)

ÉDITEURS

Isabelle Pigeron-Piroth

Université du Luxembourg
UniGR-Center for Border Studies
c/o Institute of Geography and Spatial Planning
11, Porte des Sciences
L-4366 Esch-sur-Alzette

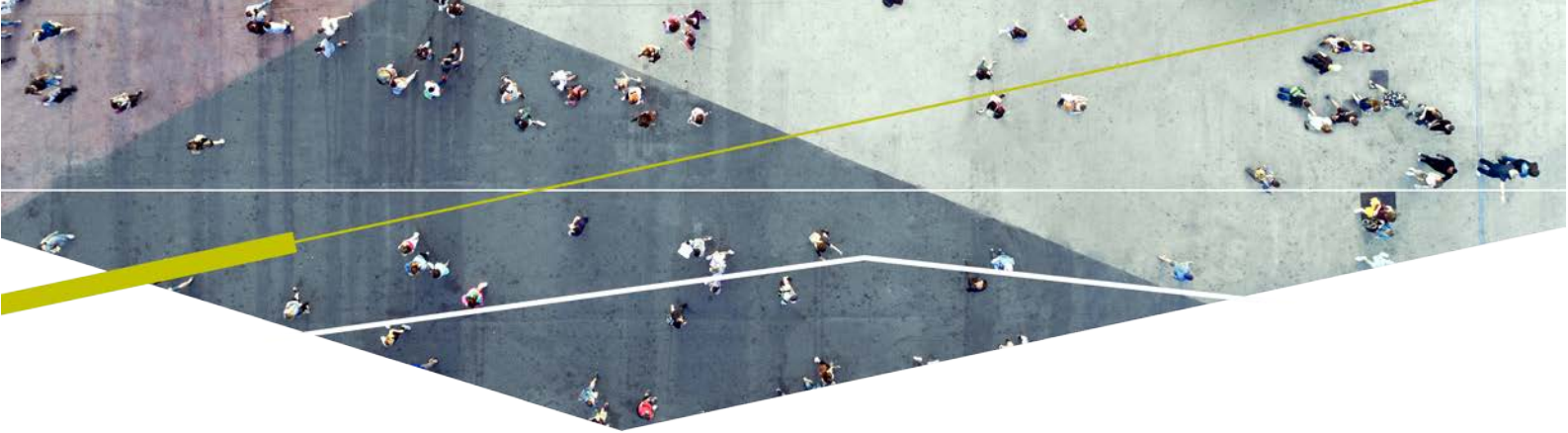
Christian Wille

Université du Luxembourg
UniGR-Center for Border Studies
c/o Institute of Geography and Spatial Planning
11, Porte des Sciences
L-4366 Esch-sur-Alzette

UniGR-Center for Border Studies

Luxembourg, 2019

DOI : <https://doi.org/10.25353/ubtr-xxxx-2824-db4c>



UniGR-Center for Border Studies

CENTRE EUROPEEN D'ETUDES SUR LES FRONTIERES
EUROPÄISCHES ZENTRUM FÜR GRENZRAUMFORSCHUNG

EN It is a thematic cross-border network of approximately 80 researchers within the university grouping University of the Greater Region (UniGR) conducting research on borders, their meanings and challenges. Due to its geographical position in the "heart of Europe", its expertise and disciplinary diversity, the UniGRCBS has the best prerequisites for becoming a European network of excellence. For the creation of a "European Center for Competence and Knowledge in Border Studies", the Interreg VA Greater Region program provides the UniGR-CBS network with approximately EUR 2 million ERDF funding between 2018 and 2020. Within this project, the UniGR-CBS aims at developing harmonized research tools, embedding Border Studies in teaching, promoting the dialogue on cross-border challenges between academia and institutional actors and supporting the spatial development strategy of the Greater Region.

FR C'est un réseau transfrontalier et thématique qui réunit environ 80 chercheuses et chercheurs des universités membres de l'Université de la Grande Région (UniGR) spécialistes des études sur les frontières, leurs significations et enjeux. Grâce à sa position géographique au « cœur de l'Europe », à sa capacité d'expertise et à la diversité des disciplines participantes, l'UniGR-CBS revêt tous les atouts d'un réseau d'excellence européen. L'UniGR-CBS bénéficie d'un financement d'environ 2 M € FEDER pendant trois ans dans le cadre du programme INTERREG VA Grande Région pour mettre en place le Centre européen de ressources et de compétences en études sur les frontières. Via ce projet transfrontalier, le réseau scientifique UniGR-CBS créera des outils de recherche harmonisés. Il œuvre en outre à l'ancrage des Border Studies dans l'enseignement, développe le dialogue entre le monde scientifique et les acteurs institutionnels autour d'enjeux transfrontaliers et apporte son expertise à la stratégie de développement territorial de la Grande Région.

DE Es ist ein grenzüberschreitendes thematisches Netzwerk von rund 80 Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftlern der Mitgliedsuniversitäten des Verbunds Universität der Großregion (UniGR), die über Grenzen und ihre Bedeutungen sowie Grenzraumfragen forschen. Dank seiner geographischen Lage „im Herzen Europas“, hoher Fachkompetenz und disziplinärer Vielfalt verfügt das UniGR-CBS über alle Voraussetzungen für ein europäisches Exzellenz-Netzwerk. Für den Aufbau des Europäischen Kompetenz- und Wissenszentrums für Grenzraumforschung wird das Netzwerk UniGR-CBS drei Jahre lang mit knapp 2 Mio. Euro EFRE-Mitteln im Rahmen des INTERREG VA Großregion Programms gefördert. Im Laufe des Projekts stellt das UniGR-Netzwerk abgestimmte Forschungswerkzeuge bereit, verankert die Border Studies in der Lehre, entwickelt den Dialog zu grenzüberschreitenden Themen zwischen wissenschaftlichen und institutionellen Akteuren und trägt mit seiner Expertise zur Raumentwicklungsstrategie der Großregion bei.



Sommaire

Préface/Vorwort

Heinz Bierbaum, Jeanne Ruffing
(Observatoire Interrégional du Marché de l'Emploi de la Grande Région) 7

Le travail frontalier dans une optique comparative : Contextes et enjeux

Isabelle Pigeron-Piroth, Christian Wille (Université du Luxembourg) 9

Le travail frontalier au Luxembourg : Eléments de contexte et de portrait statistique

Isabelle Pigeron-Piroth (Université du Luxembourg) 13

Les Lorrains actifs à l'étranger : Une analyse cartographique au niveau communal

Isabelle Pigeron-Piroth, Malte Helfer (Université du Luxembourg) 27

Les impacts économiques et territoriaux du travail frontalier sur les territoires de résidence : L'exemple du bassin de Longwy

Rachid Belkacem (Université de Lorraine), Isabelle Pigeron-Piroth (Université du Luxembourg) 41

Déchiffrer le phénomène des travailleurs transfrontaliers en Suisse

Cédric Duchêne-Lacroix (Université de Bâle), Christian Wille, Isabelle Pigeron-Piroth (Université du Luxembourg) 57

Travail frontalier et maux du marché du travail : Le cas suisse

Sylvain Weber (Université de Neuchâtel), José V. Ramirez, Giovanni Ferro Luzzi (HES-SO Genève) 73

Quelles attitudes et satisfaction envers les moyens de transport ? Le cas des frontaliers travaillant au Luxembourg

Philippe Gerber (Luxembourg Institute of Socio-Economic Research), Marius Thériault (Université Laval), Samuel Carpentier-Postel (Aix Marseille Université), Christophe Enaux (Université de Strasbourg) 85

Travailler et vivre dans les confins. Modes d'aménagement de la vie quotidienne des frontaliers travaillant dans le « Grand Genève »

Claudio Bolzman, Nasser Tafferant (Haute école de travail social Genève) 101

Le travail frontalier à travers quelques illustrations photographiques

Nasser Tafferant (Haute école de travail social Genève) 113

Quelle peut être la participation sociale des travailleurs transfrontaliers ? Réflexions sur la territorialité, la marginalité et le bien commun en contexte frontalier

Cédric Duchêne-Lacroix (Université de Bâle)

117

Wie werden Grenzgänger von institutionellen Akteuren in der Region Basel wahrgenommen?

Nadja Lützel (Universität Basel)

129

Les frontaliers perçus par les acteurs institutionnels dans le canton du Tessin

Paola Solcà (Haute école spécialisée de la Suisse italienne)

139

La perception citoyenne des frontaliers dans le canton du Tessin

Oscar Mazzoleni, Andrea Pilotti (Université de Lausanne)

149

Le travail frontalier au Luxembourg et en Suisse : Similitudes, différences et défis communs

Isabelle Pigeron-Piroth, Christian Wille (Université du Luxembourg)

163